

## Affaire Karachi : Ziad Takieddine va sortir de prison



Soupçonné d'avoir voulu fuir la France, l'homme d'affaires est écroué à ce titre depuis le 31 mai.

Nouveau rebondissement dans l'affaire Karachi. Ziad Takieddine va être remis en liberté. C'est ce qu'a décidé ce lundi la cour d'appel de Paris alors que l'homme d'affaires est incarcéré depuis le 31 mai. "C'est une grande satisfaction d'avoir été entendu par une chambre de l'instruction lucide", a déclaré après l'audience au palais de justice de Paris Me Dominique Penin, accompagné de ses confrères Mes Henri Leclerc et Stéphane Sebag, les avocats de celui qui a été soupçonné de vouloir fuir la France. Personnage clé de l'enquête sur le volet financier de l'affaire Karachi, Ziad Takieddine est en effet suspecté d'avoir cherché à se procurer contre 200 000 dollars un passeport diplomatique de la République dominicaine.

C'est lors d'une perquisition, le 11 avril à son domicile parisien, que les policiers avaient découvert un courriel leur laissant penser que l'homme d'affaires allait se faire délivrer ce document. Qualifiant de "fable" le projet de fuite prêté à leur client, ses avocats avaient demandé sa remise en liberté. Les juges Roger Le Loire et Renaud van Ruymbeke ont accédé à cette demande, le 22 juillet, tout en conditionnant sa remise en liberté au versement d'une caution de 4,3 millions d'euros.

Ses avocats, qui soutiennent que Ziad Takieddine ne dispose pas d'une telle somme, ont contesté l'ordonnance des juges devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Celle-ci a annulé lundi après-midi la demande de caution. En clair, Ziad Takieddine devrait être libéré ce lundi soir. Il demeure sous contrôle judiciaire et a interdiction de quitter le territoire.